

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous préfecture de Cognac
Le : 16 septembre 2025
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 9 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2025.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : PARTAUD Ingrid à Mme BONNORON Christine, VAN LANDEGHEM Florence à M. RONDEAU Bernard, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, MM : BELLAVOINE Paul à M. GÉRON Marcel, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier, MOUGIN Brice à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-09-01 – Achat de 4 cavurnes supplémentaires.

Monsieur le Maire présente les devis reçus concernant l'achat de 4 cavurnes supplémentaires, pour le cimetière du bourg :

1- GRANIMOND (57) : Prix unitaire :

- Sans la pose, ni radier : 379,00 € HT ; 454,80 € TTC
- Avec pose + radier : 529,00 € HT ; 634,80 € TTC
- + Transport : 500,00 € HT ; 600,00 € TTC
- **Option** : Plaque d'inscription : 54,00 € HT ; 64,80 € TTC (2 achetées, 2 offertes)

7- ARTCASE (38) : Prix unitaire :

- Pas de pose possible : 312,00 € HT ; 374,40 € TTC
- + Transport : 520,00 € HT ; 624,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le

ID : 016-211603592-20250909-2025_09_01-DE



- **DECIDE** de retenir la proposition de la Société GRANIMOND, avec pose + radier, transport et sans l'option plaque d'inscription, pour montant global de 2 616,00 € HT soit 3 139,20 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/09/2025
Le Maire
Marcel GÉRON

